

BULLETIN

Accord sur la Conservation des Oiseaux d'eau Migrateurs d'Afrique-Eurasie

Août 1996

numéro 1

Réalisé par le Secrétaire intérimaire de l'AEWA, ce premier Bulletin a été envoyé dans tous les Etats de l'aire de répartition ainsi qu'à plusieurs organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Son objectif est de vous tenir informé des dernières nouvelles relatives à l'AEWA et à son application, ainsi que des activités développées autour du Plan d'action. Les Etats de l'aire de répartition peuvent en outre se servir du Bulletin de l'AEWA pour échanger des informations.

Le Bulletin paraîtra deux fois par an. Dans ce premier numéro, vous trouverez un bref historique de l'AEWA, le sommaire des activités du Secrétaire intérimaire, diverses informations et les lignes directrices du programme de travail 1996/1997.

Historique de l'AEWA

Passée en 1979, la Convention de Bonn, un instrument legal international visant la conservation des espèces migratrices (y compris les oiseaux migrateurs, les mammifères et les tortues de mer) est entrée en vigueur en 1983. Au cours de la première session de la Conférence des Parties, il est décidé de préparer quatre Accords techniques, dont l'Accord sur les Anatidae du Palearctique occidental. Début 1988, le Gouvernement néerlandais entame la rédaction d'un projet d'Accord sur les Oiseaux d'eau du Palearctique Occidental, dans le cadre de son programme de conservation de l'itinéraire de migration du Palearctique occidental. En 1991, un projet incluant un Plan d'action pour les canards et les oies, ainsi qu'un Plan général de gestion couvrant tous les oiseaux d'eau sont envoyés à la Commission européenne, qui propose de sponsoriser l'Accord (Délégation de la Commission européenne dans le Rapport des Parties 1988 PNUE / CMS). En 1993, le Secrétariat de la Convention de Bonn prend différentes initiatives. En étroite collaboration avec les gouvernements néerlandais et autres intéressés, le texte de l'Accord et les documents afférents sont remis à jour.

L'Afrique y occupe alors une place plus importante et le nom de l'Accord devient "Accord sur la Conservation des Oiseaux

d'eau Migrateurs d'Afrique-Eurasie" (AEWA).

La première assemblée consultative des Etats de l'aire de répartition se tient à Nairobi en juin 1994. L'assemblée appuie les conclusions de l'AEWA et le consensus est pratiquement obtenu en tous points. La Réunion de négociation adopte l'Accord sur la Conservation des Oiseaux d'eau Migrateurs d'Afrique-Eurasie un an plus tard, lors d'une réunion qui se tient à La Haye (Pays-Bas) du 12 au 16 juin 1995. Les 64 Etats suivants de l'aire de répartition et une organisation d'intégration économique régionale sont représentés:

Afrique du Sud, Allemagne, Angola, Arménie, Autriche, Belgique, Bénin, Bulgarie, Burundi, Cameroun, Communauté européenne, Croatie, Danemark, Egypte, Espagne, Estonie, Ethiopie, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Hongrie, Irlande, Jordanie, Kenya, Luxembourg, ex-République yougoslave de Macédoine, Malawi, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Norvège, Ouganda, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République centrafricaine, République islamique d'Iran, République de Moldova, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Seychelles, Slovaquie, Soudan, Suède, Suisse, Swaziland, Tchad, Togo, Tunisie, Ukraine, Zambie, Zimbabwe.

Les Gouvernements de l'Inde et du Pakistan participent à la réunion en tant qu'observateurs. Des représentants des institutions des Nations unies et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales y assistent également en cette qualité.

La Réunion adopte par consensus l'Accord sur la Conservation des Oiseaux d'eau Migrateurs d'Afrique-Eurasie, ainsi que le Plan d'action. La Réunion accepte également avec reconnaissance l'offre du Gouvernement du Royaume des Pays-Bas d'agir en qualité de dépositaire et de mettre à sa disposition, à sa charge, un secrétariat intérimaire de l'Accord, pendant les trois premières années à partir de la date où l'Accord sera ouvert à la signature, ainsi que d'accueillir la première session de la Réunion des Parties après l'entrée en vigueur dudit Accord. L'Accord doit entrer en vigueur après ratification par sept Etats européens et sept Etats africains.

Secretariat interimaire

Selon l'Acte final de la Réunion de négociation pour l'adoption de l'Accord sur la Conservation des Oiseaux d'eau Migrateurs d'Afrique- Eurasie du 16 juin 1995, le Gouvernement des Pays-Bas mettra un Secretariat interimaire a la disposition de la Réunion jusqu'au 1 er janvier 1999. Le ministere neerlandais de l'Agriculture, de la Nature et de la peche a nomme M. Bert Lenten Secrétaire de l'AEWA.

M. Bert Lenten est entré en 1980 au Ministère des Finances. Il travaille à présent depuis 1982 au Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Pêche où il a débuté en tant qu'Assistant à la gestion de diverses régions naturelles, pour devenir ensuite Manager de projets successifs de reboisement. De 1991 au début de cette année, il a participé en tant que fonctionnaire technique au développement et à l'application du programme général de conservation de la nature du Gouvernement néerlandais. Durant cette période, il était secrétaire du Parc national du Kennemerland du Sud.

Encadre 1 : carriere professionnelle du nouveau secretaire

Le nouveau secretaire a pris ses fonctions le 8 janvier 1996. Du mois de janvier au mois d'avril derniers, il a poursuivi ses activites pour le Parc national tout en commençant a se familiariser avec l'Accord sur la Conservation des Oiseaux d'eau Migrateurs d'Afrique- Eurasie en lisant les informations disponibles, en compulsant les archives et en assistant a des reunions internationales.

M. Gerard C. Boere, l'un des initiateurs de l'AEWA, s'en occupe lui aussi toujours activement. Fonctionnaire senior au Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Pêche, M. Boere est formellement responsable du Secretariat de l'AEWA. Il se charge de la promotion de l'Accord en general et de l'elaboration de certains projets, comme par exemple la collecte de fonds destines a l'application des mesures de l'AEWA et au developpement d'activites relatives au Plan d'action.

Activites du Secretariat interimaire de janvier a juin 1996

Le Secretariat interimaire "a tout d'abord etudie et reorganise les archives afin de mieux les adapter a ses besoins et de pouvoir les transferer, dans l'avenir, au Secretariat de la Convention sur la conservation des especes migratrices appartenant a la faune sauvage (Secretariat de la CMS).

Du 4 au 7 mars derniers, M. Lenten s'est rendu a la CMS pour y rencontrer l'equipe qui y travaille, se documenter sur les activites et les procedures,

examiner les archives, etc... Apres cette visite, une banque de donnees regroupant diverses adresses (dont celles des sieges nationaux de l'AEWA) a ete constituee grace aux informations collectees dans l'Acte final de la Reunion de negociation de l'AEWA (1995), dans les fichiers de la Convention sur la Conservation des especes migratrices appartenant a la faune sauvage, etc...

Un logo et un graphisme special pour les divers imprimes (papier a lettres, enveloppes, prospectus...) de l'AEWA sont en cours de preparation. Les premieres propositions ont ete mises a l'étude et le matériel devrait être pret a l'emploi a partir du mois de juillet.

Compte tenu des difficultés rencontrées, la traduction du texte de en russe et en arabe a pris enormement de temps. A la fin du mois de mars, ces problèmes étaient résolus ainsi que la plupart des difficultés mineures se posant dans les textes anglais et français. Cette même période a également été employée a la réalisation des derniers changements administratifs et financiers et a la mise a jour de la comptabilité de la Réunion de négociation.

Promotion de l' Accord

Pour promouvoir l'Accord, le Secretariat interimaire a envoye des affiches et delegue des orateurs aux conferences suivantes : "Oe la Recherche au Plan d'action", cette conference a ete organisee par la Federation des chasseurs italiens (UNAVI) du 15 au 17 mars a Bologne, Italie

(M. Lenten);

6eme Conference des Parties contractantes de la Convention de Ramsar, du 19 au 27 mars 1996 a Brisbane, Australie (M. Boere);

Reunion de l'Association des Chasseurs Nordiques, du 23 au 25 avril 1996 au Oanemark (M. Boere);

La Conference europeenne sur les oiseaux, du 1 er au 6 juin 1996 a Lappeenranta, Finlande (M. Boere et M. Lenten).

Liste des Etats de l'aire de repartition

La liste des Etats de l'aire de repartition a ete remise a jour par le Secretariat (voir encadre 2).

Plan d'action par espece